Le renforcement du plan numérique des écoles

Le renforcement du plan numérique des écoles, au Mans, a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mercredi 22 novembre 2023 • Données Le Mans Métropole

Contexte

© Le Mans Métropole

Afin de réduire la fracture numérique des écoles élémentaires mise en lumière pendant la crise sanitaire liée à la Covid-19, la Ville du Mans a décidé d'amplifier et de renforcer son projet de Plan numérique des écoles pour lutter contre les inégalités scolaires en matière d'équipement informatique, de ressources numériques et d'accompagnement à la prise en main des matériels.

Projet

Le projet concernait les point suivants.

- Les achats de matériel informatique et numérique pour équiper les établissements d'enseignement, ainsi que leurs élèves pour le déploiement de services pédagogiques,
- les infrastructures numériques – serveurs, bornes wifi, câblages, ordinateurs – qui permettent de ne pas avoir de rupture de formation et de faciliter l'enseignement à distance.

Objectif

© Le Mans Métropole

Le renforcement du plan numérique des écoles de la Ville du Mans a poursuivi plusieurs objectifs.

- Favoriser l'acquisition des fondamentaux et l'individualisation de la pédagogie,
- renforcer la dimension inclusive de l'école,
- assurer la continuité de l'enseignement à distance pendant une période de crise,
- favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques,
- rendre possibles l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire,
- favoriser la relation entre les familles et l'école,
- favoriser le lien entre les apprentissages scolaires et les activités éducatives et/ou périscolaires,
- développer les usages du numérique à l'école mais aussi autour de l'école, notamment pendant les activités périscolaires,
- permettre d'atteindre dans chaque école un socle numérique de base combinant équipements, infrastructures, ressources et services numériques,
- disposer au sein des écoles d'un certain nombre d'équipements mobiles pouvant être redéployés ponctuellement auprès des familles des élèves non équipées.

Maîtrise d'ouvrage

La Ville du Mans a été le maître d’ouvrage de ce projet de renforcement du plan numérique des écoles élémentaires et maternelles.

Calendrier

Ce programme pluriannuel s'est déroulé du 1er février 2020 au 30 avril 2023.

Montant

Le coût total de ce programme se chiffre à 1,491 M€ hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 1,173 M€.

La part restante pour la Ville du Mans s’élève à 317 666 €.

1,173 M€

d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour le renforcement du plan numérique des écoles, au Mans.

UNION EUROPÉENNE

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL